

Association Musicale de la Mérintaise

ECOLE DE MUSIQUE DE MAGNY-LES-HAMEAUX
POUR UNE AVENTURE MUSICALE A TOUT ÂGE

Projet d'établissement 2024-2029



Pôle musical et associatif Blaise Pascal

23, rue des écoles Jean Baudin

78114 – Magny Les Hameaux

amm.ecoledemusique@merantaise.info

06 38 70 40 33

Sommaire

Avant-propos

Association Musicale de la Mérantaise

Une école de musique inclusive

La mission de l'école

Le cadre d'apprentissage

Recrutement et qualification des enseignants

Le financement de l'école de musique

Un projet personnalisé pour les pratiques individuelles

La formation instrumentale

Les pratiques collectives

La formation musicale et culture musicale

Eveil et initiation

Intervention en milieu scolaire

Pratiques Hors-Cursus

Le suivi et l'évaluation annuelle

Les auditions 'Heures Musicales'

Le spectacle de fin d'année

Les activités proposées

Les cursus proposés

Premier Cycle

Deuxième cycle

Parcours hors cursus

La motivation comme élément-clé

L'importance du triangle élève-parent-professeur

Situation de l'école 2023-2024

Les ambitions de l'école

Les enjeux artistiques

Les enjeux esthétiques

Les enjeux éducatifs et culturels

Les enjeux sociaux et territoriaux

Objectifs pour la période 2024-2029 :

Evaluation du projet d'établissement

Avant-propos

La direction de l'école a établi comme mission essentielle pour cette année la rédaction d'un projet d'établissement, inexistant jusqu'alors. En faisant un état des lieux, un outil de diagnostic et une aide au développement des stratégies d'évolution, ce projet d'établissement propose à l'ensemble des acteurs de l'école un résumé des missions et du fonctionnement de l'établissement actuel. De plus, la mise sur papier de la réalité de l'école nous permet de mieux dessiner le futur immédiat et de nous projeter dans l'avenir, avec des objectifs clairs et consistants, en ligne avec les idéaux pédagogiques qui tiennent à cœur à notre communauté.

Ecole de vie, de liberté et de citoyenneté, de découverte et de connaissance, la pratique artistique est un exercice de l'imagination, de la sensibilité et de l'intelligence, qui implique des techniques, et leur enseignement ainsi qu'une méthode.



Association Musicale de la Mérantaise

L'Association Musicale de la Mérantaise (AMM) est une école de musique associative se situant sur la commune de Magny-les-Hameaux (9 400 habitants) dans le département des Yvelines. Elle a été créée en 1975. La commune met à disposition de l'association des locaux se situant au sein d'un pôle associatif. Ces locaux sont partagés avec une association musicale et une harmonie indépendante.

La gestion de l'association est assurée par des bénévoles. Le bureau et le conseil d'administration comprennent 7 membres. L'enseignement est dispensé par 14 professeurs diplômés. Elle est dirigée sur les plans pédagogique et artistique par une directrice qui s'occupe également de la coordination de l'équipe des professeurs. Notre équipe pédagogique est composée de professeurs dynamiques, bienveillants et encourageants.

La structure accueille 213 élèves pour une aventure musicale de 2 ans à 84 ans.

Une école de musique inclusive

L'accès à la culture pour tous, inscrit dans plusieurs textes fondamentaux, constitue un objectif au plan national et international. Il est reconnu comme vecteur essentiel d'épanouissement, de partage, de lutte contre l'isolement social.

L'école s'appuie sur ces valeurs pour accueillir, chaque année, des élèves en situation de handicap : handicap sensoriel (auditif), handicap mental (trisomie 21), handicap cognitif (TDAH, les troubles DYS, les troubles du spectre autistique) et handicap psychique (dépression, troubles de la personnalité, TOC)

Tous les élèves accèdent aux cours individuels et collectifs (éveil musical, cours individuel d'instrument et cours collectifs). Nous proposons également des cours d'éveil instrumental (format de cours et contenu spécifiques avec un accompagnement personnalisé).

L'école veille à l'égalité entre les femmes et les hommes en prêtant attention à la parité dans les recrutements, en favorisant la mixité dans les pratiques collectives et en luttant contre les stéréotypes de genre, en particulier en ce qui concerne le choix des instruments.

Notre projet pédagogique d'établissement s'appuie sur les préconisations des textes diffusés par le ministère de la Culture tels que le Schéma National d'Orientation Pédagogique de la musique (2023), la Charte de l'Enseignement Artistique Spécialisé en Musique (2011) et le Schéma Départemental des Pratiques Artistiques et Culturelles des Yvelines qui posent des repères pédagogiques communs.

Le présent document doit permettre de préciser et de formaliser l'ensemble de nos orientations et actions pédagogiques afin de les rendre plus lisibles et plus efficaces pour atteindre nos objectifs.

Notre monde et notre société sont en constante mutation. Les individus et leurs attentes, la notion d'élève apprenant, la relation à l'enfant, la vision de l'école de musique, changent constamment.

Un projet pédagogique n'est jamais figé et évolue dans le temps. Il doit concilier les notions de **permanence** de la formation en regard avec ce qu'elle a été et qu'elle doit continuer d'être, et d'**adaptation**, pour ne pas rester fermé à la nouveauté et savoir évoluer avec les publics et la société, dans chacune des missions principales (sensibilisation, initiation, enseignement, formation, pratique, diffusion, action culturelle) d'où une constante recherche d'amélioration.

La mission de l'école

Notre école de musique associative a pour but de promouvoir l'enseignement et la pratique de la musique en proposant un enseignement sérieux, compétent et bienveillant, débouchant sur des activités de groupe où chacun peut s'épanouir. Les enseignements musicaux associent plaisir et exigence, épanouissement et engagement personnels.

A cet effet, nous accueillons tous les publics dans une association où chacun peut trouver sa place, recevoir un enseignement rigoureux dans une structure qui accorde toute son importance à la convivialité et à la qualité des relations humaines.

L'école de musique garantit des exigences qualitatives, pédagogiques et assure l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement.

L'apprentissage de la pratique musicale s'accompagne d'une dimension éducative et sociale essentielle dans la mesure où il favorise la relation aux autres, l'acceptation des différences et la qualité d'écoute.

Tout au long de la formation, les enseignements apportent aux élèves les outils d'une autonomie leur permettant de développer leur pratique artistique au sein de l'école comme à l'extérieur, pendant et après leurs études.

Notre école s'adresse avant tout à des amateurs mais l'association est en mesure d'accompagner les personnes désirant poursuivre des études plus approfondies et professionnelles. Certains élèves ont ainsi réussi l'entrée au conservatoire régional de Versailles pour gagner une voie professionnelle.

Le cadre d'apprentissage

Pour l'apprentissage instrumental et vocal, **l'enseignement en situation de groupe et le cours individuel sont d'égle nécessité**. Ils sont traités de façon complémentaire à chaque étape de la formation, en respectant un cadre équilibré, interactif et inventif.

L'élève est au centre de son apprentissage. Le professeur guide l'élève afin qu'il s'épanouisse dans sa pratique instrumentale et se forge une identité artistique propre. Il cherche à susciter la curiosité, menant à la prise d'initiative et à l'autonomie de l'élève.

La curiosité ne se suffisant pas à elle-même, il nous semble impératif **de cultiver le goût de l'élève pour des esthétiques variées, de développer sa culture artistique** et de le sensibiliser aux créations d'aujourd'hui. **Nos projets annuels s'articulent autour d'un thème** et participent à développer ses connaissances.

Pour se faire l'équipe pédagogique bénéficie d'une formation en lien avec le projet musical de l'année. Par exemple, une réflexion sur le rythme au travers du corps nous a mené à suivre une formation de percussion corporelle mise en pratique lors des cours de FM et instrumentaux. Ces expériences permettent à l'équipe pédagogique d'approfondir des compétences et de partager ces nouveaux acquis pour la mise en place du projet pédagogique de l'école.

Recrutement et qualification des enseignants

Le recrutement des enseignants est un sujet récurrent dans un établissement d'enseignement artistique. En effet, un turn-over important est une réalité de notre métier. S'il apporte de la richesse à l'équipe pédagogique avec un dynamisme et une vision renouvelée, il peut être source de déséquilibre au sein de l'équipe. Et ce pour plusieurs raisons : trop nombreux départs et arrivées successives, intégration difficile dans l'équipe, pratique pédagogique trop éloignée du projet pédagogique de l'école... Il convient donc de recruter les nouveaux professeurs en conscience et en gardant constamment à l'esprit le profil recherché lors des entretiens d'embauches.

Même si une école de type associative n'est pas tenue de recruter des professeurs diplômés, ceux-ci restent un bon indicateur d'une formation pédagogique aboutie et d'un niveau technique minimum.

Enfin, il faut permettre au professeur recruté de s'engager à long terme dans la structure. La difficulté étant que nous ne proposons le plus souvent que des temps partiels et que l'aspiration légitime d'un enseignant sera de trouver un temps complet.

Le financement de l'école de musique

L'école de musique est financée à la fois par ses adhérents et par la subvention de la municipalité.

Les adhérents s'acquittent d'un montant qui varie en fonction des pratiques. Un tarif différent est appliqué aux élèves hors commune.

La municipalité met également à disposition les locaux et en assure l'entretien et les charges.

L'école élabore des dossiers de demande de subvention auprès du département et de la communauté de communes mais ceux-ci sont ponctuels.

L'ensemble de ces financements permet à l'école de musique de fonctionner, mais ne lui permet que peu de dépenses supplémentaires.

Un projet personnalisé pour les pratiques individuelles

La formation instrumentale



L'école propose à chacun une éducation musicale globale de qualité permettant à l'élève de développer au maximum son potentiel, d'atteindre un niveau d'amateur confirmé et de se diriger s'il le souhaite vers une voie plus professionnalisante. L'école de musique doit garantir des exigences qualitatives et pédagogiques et assurer l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement et à la formation.

Chaque élève est unique, chaque élève a une dynamique d'apprentissage et un potentiel à développer qui lui sont propres. Nous pratiquons la pédagogie différenciée, méthode d'apprentissage qui privilégie l'élève, ses besoins et ses possibilités. Il s'agit de s'adapter à ses besoins en lui proposant des solutions d'apprentissage et des outils spécifiques.

Nous travaillons en partenariat avec l'Union des Conservatoires et Ecole de Musique du 78 (UCEM 78) . Avec l'UCEM78, les élèves de l'AMM qui le désirent, se présentent chaque année aux examens instrumentaux inter-conservatoires de fins de cycles.

Le partenariat avec la CMF et l'UCEM 78 permet également d'accéder à de nombreux documents pédagogiques (des préconisations, des listes de répertoires, veille sur les logiciels, une boîte à outils et des fiches de renseignements).

Les pratiques collectives



Le travail en groupe donne tout son sens à l'apprentissage, en permettant à l'élève de partager avec d'autres sa pratique artistique. Ces pratiques privilégient les ensembles pluri-instrumentaux, pluridisciplinaires, et vocaux et un large choix de répertoires. Pour un élève musicien, la pratique collective est essentielle dans la construction et le maintien de la motivation. Elle favorise grandement la progression instrumentale et l'épanouissement chez les musiciens.

Spécifiquement au sein de notre école, les débutants se forment à la pratique orchestrale dès leur deuxième année selon l'instrument pratiqué. Les élèves peuvent se voir proposer de participer à l'ensemble instrumental cycle I ou cycle II et III (selon leur niveau), à l'atelier musique actuelle I ou II, à l'ensemble guitare classique, à l'atelier Jazz ou à la chorale.

Elle donne direction et sens à l'enseignement puisqu'elle replace l'élève dans un contexte musical et représente le moyen approprié d'utiliser le groupe pour former l'individu.

En effet, elle implique le respect des règles communes relatives à la vie de groupe : le respect des personnes et des consignes, l'entraide, l'écoute de soi et des autres.

La formation musicale et culture musicale



La formation musicale est souvent identifiée comme un frein à l'accès à la musique par les futurs musiciens. Elle est cependant indispensable à la formation d'un musicien accompli et ne peut être évincée de notre programme. Néanmoins, il faut l'adapter aux attentes du public, aux besoins spécifiques des élèves d'une école de musique associative ainsi qu'aux évolutions pédagogiques de cette matière.

C'est pour l'ensemble de ces raisons, que nous avons fait le choix d'axer l'enseignement de la Formation Musicale autour de trois grands axes : le chant, le rythme et l'écoute. En s'appuyant sur une pratique collective et les principes de la pédagogie active, les apprentissages se font à partir du concret pour aller vers le théorique.

Afin de resserrer notre proposition sur un temps court, le chant et les percussions corporelles sont les vecteurs principaux d'acquisition des notions fondamentales et théoriques. Ce cours collectif réunit des élèves pratiquant des disciplines différentes et permet de croiser des expériences variées dans tous les champs esthétiques. Il présente un moment convivial de rencontre, de partage, d'écoute de musiques très diverses, de socialisation et d'apprentissage dès la première année de pratique instrumentale.

Eveil et initiation



L'éveil musical est proposé aux enfants dès l'âge de deux ans, dans le cadre d'un atelier parents-enfants, et en groupe d'enfants par âge (MS-GS-CP). Il est destiné à accroître leur sensibilité artistique à travers différents jeux et activités de développement sensoriel, corporel et vocal.

La dernière année d'initiation musicale accompagne les enfants de CP dans leurs premiers pas de formation musicale et les ouvre à une expérience de jeu plus active. La découverte des instruments permet de faciliter leur choix de pratique instrumentale pour l'entrée au cursus l'année suivante.

Quelques objectifs de ce parcours sont: le développement de la curiosité, de l'expressivité et de l'imagination des enfants; la perception et l'appropriation des phénomènes acoustiques et sonores qui les entourent; l'expérimentation directe du monde sonore à travers des instruments et en relation à d'autres formes d'expression, comme la danse et la peinture.

Les enfants peuvent ainsi commencer à construire un dialogue d'expression artistique avec leurs pairs, tout en acquérant des notions musicales à travers l'expérimentation et le jeu.

Intervention en milieu scolaire



Les interventions doivent s'inscrire dans le projet scolaire et doivent être élaborées en commun par les enseignantes et l'intervenant, qui est obligatoirement agréé par l'Inspecteur de l'Education Nationale et doit être titulaire du DUMI - Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant.

L'école de musique fédère l'équipe des musiciens intervenants sur un projet "musique à l'école" permettant chaque année aux enfants des écoles élémentaires de la ville de bénéficier de 15 séances de travail musical. Cette action favorise le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de chaque élève en milieu scolaire. Des liens sont créés avec la chorale du collège. En 2024, le projet "Japon" a réuni l'ensemble instrumental et la chorale du collège. Ces actions ouvrent l'école à de nouveaux publics.

Pratiques Hors-Cursus

De par sa forme associative et son adhésion à la convention collective nationale des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation agissant pour l'unité sociale et environnementale au service des Territoires (ECLAT), l'école de musique a fait le choix d'ouvrir ses portes à l'ensemble du public qui voudrait s'inscrire. Il n'y a pas de discrimination des adultes. Néanmoins, pour assurer la pérennité de l'école, il est nécessaire de renouveler régulièrement les effectifs et c'est pour cette raison que de nombreuses actions visent à sensibiliser le jeune public. Il y a donc de fait un nombre plus important d'enfants que d'adultes et nous continuerons à rechercher cet équilibre. L'école propose un accueil adapté pour les adultes désirant s'initier ou retourner à la pratique instrumentale de manière individuelle ou collective. Le professeur est à l'écoute de son projet individuel et le guide dans cette voie.

Le suivi et l'évaluation annuelle

Les professeurs assurent le suivi personnalisé et continu de l'évolution des apprentissages, avec deux remises de bulletin semestriel qui permettent de mutualiser l'information sur les progrès ou les difficultés de chaque élève entre les différents professeurs et les familles.

L'évaluation est indispensable pour valider les acquis à l'issue des parcours ou cycles conduisant à une certification. Il s'agit d'un outil de développement personnel qui nourrit la motivation tout en permettant à l'élève et son professeur de construire des objectifs communs, de mettre en valeur les compétences acquises, de mieux comprendre les parcours d'apprentissage, et de partager les défis et les réussites.

Quel qu'en soit le niveau, l'évaluation par un jury est suivie d'un temps d'échange et de communication avec les membres de ce jury, qui permet aux élèves de s'exprimer sur l'expérience ponctuelle et la mettre en contexte sur leur parcours, et à l'équipe pédagogique de contextualiser l'accompagnement artistique et pédagogique de chaque élève.

L' évaluation conjugue ainsi plusieurs fonctions :

- Donner à l'élève les outils d'une prise de recul sur sa pratique, afin qu'il mesure ses acquis et puisse se situer dans sa progression personnelle
- Ajuster pour chaque élève l'accompagnement proposé par l'équipe pédagogique afin qu'il parvienne au fil de son parcours au niveau d'autonomie visé
- Entretenir le dialogue avec l'élève et pour les mineurs avec sa famille
- Apporter à l'équipe pédagogique des indications précises sur les résultats de l'enseignement dispensé permettant de modifier si nécessaire les contenus.

Les auditions 'Heures Musicales'



Se produire sur scène est une des finalités attendues dans l'apprentissage de la musique. L'école propose de nombreuses opportunités de restitution pour les élèves: en groupe, dans le cadre du spectacle annuel, au sein de la classe, et aux 'Heures Musicales', (auditions multi-instrumentales, multi-niveaux) qui permettent aux élèves de s'épanouir tout en partageant leurs accomplissements artistiques.

Les Heures Musicales sont un moment privilégié de partage entre classes, une opportunité de rencontre entre élèves, professeurs et familles. Ces auditions sont proposées plusieurs fois par an pour permettre à tous les élèves de se produire au moins une fois, voire plus. C'est dans cette ambiance de sécurité que les élèves construisent leur confiance en soi et développent des outils pour pouvoir se produire en public avec plaisir.

Le spectacle de fin d'année

Chaque année l'ensemble des élèves et des enseignants se retrouvent sur scène autour d'un spectacle. Ce temps ouvert à tous les membres de l'école de musique dynamise l'établissement par la recherche de la transversalité entre enseignants et disciplines ; vrai brassage entre classes et ensembles qui demande l'engagement des élèves et des professeurs tout en leur permettant de développer leur autonomie et d'utiliser leurs compétences.

De plus, il est important de mettre en avant les enseignants de l'école et de valoriser leur statut d'enseignant-artiste, ainsi que de mettre à l'honneur les jeunes talents de l'école de musique.

L'école de musique travaille en collaboration avec le tissu associatif.

Ces collaborations encouragent l'émergence de projets importants, motivant les élèves et leur offrant de beaux moments de partage et une expérience de la scène différente des simples auditions. Cette année nous avons créé un partenariat avec l'association « le Cinoche » ; la création d'une musique de film par un ancien élève de l'école, enregistrée par deux de nos ensembles travaillant en collaboration, pour accompagner le film tourné par Cinoche. Un autre partenariat a impliqué l'association de théâtre « 7 septembre ». Ces expériences permettent à nos jeunes d'appéhender différentes manières de participer à la vie artistique du territoire, leur ouvrant ainsi les portes pour qu'ils développent leur futur artistique. La pluridisciplinarité (musique et théâtre, musique et peinture...) est le lieu idéal de l'expérimentation. En effet, les élèves sont encouragés à exprimer leurs propres propositions artistiques, afin de favoriser leur autonomie et leur créativité.

La pédagogie de projet est un moyen pour les élèves de concrétiser leur travail, de l'ancrer dans le temps, et de s'investir dans un large rayonnement de l'établissement.



Les activités proposées

Les instruments en cours individuel:

- Percussion et batterie
- Chant
- Clarinette
- Flûte traversière
- Guitare acoustique et électrique
- Ukelele
- Piano
- Saxophone
- Trompette
- Trombone
- Violon
- Alto
- Violoncelle

Les ensembles et groupes collectifs:

- Chorale adulte
- Ensemble instrumental 'Tempo Primo'
- Ensemble instrumental 'Intermezzo'
- Ensemble des guitares
- Atelier Jazz
- Atelier musiques actuelles débutant
- Atelier musiques actuelles avancé

Les cursus proposés

Le cursus complet des études musicales proposé pour les élèves qui débutent leur formation instrumentale s'organise en trois cycles, pour une durée totale de 10 à 14 ans. Chaque cycle est validé par un examen.

Premier Cycle

Durée du cycle	De 3 à 6 ans
Volume horaire hebdomadaire	<p>1h30 au début du cycle à partir de l'âge de 6/7ans</p> <ul style="list-style-type: none">• 30mn de cours individuel instrumental• 1h de cours de formation musicale <p>2h15 à partir de la 2^{ème} ou 3^{ème} année :</p> <ul style="list-style-type: none">• 30mn de cours individuel instrumental• 1h de cours de formation musicale• 45mn d'ensemble instrumental (à partir du 2^{ème} ou 3^{ème} année)

Objectif de ce cycle	<ul style="list-style-type: none"> · S'approprier une technique instrumentale ou vocale · Affiner le sens de l'écoute, développer ses perceptions, se construire un vocabulaire musical · Discerner et nommer les principaux éléments du langage musical · Faire connaissance avec les différentes esthétiques musicales · Se situer dans un contexte collectif · Se présenter en public · Se former à l'écoute du concert · S'autoévaluer
Moyens recommandés	<ul style="list-style-type: none"> · Pratique encadrée d'une discipline instrumentale ou vocale · Bon équilibre entre l'oral et l'écrit · Bon équilibre entre la reproduction d'oreille, la mémoire et la lecture · Pratiques vocales et instrumentales collectives · Démarche forte vis-à-vis de la création et de l'écoute d'œuvres · Écoute d'œuvres en concert

Ce cycle privilégie l'approche sensorielle et corporelle, le développement de la curiosité, la construction de la motivation. Il donne les bases de la pratique individuelle et collective.

Deuxième cycle

La formation en deuxième cycle consolide et élargit les acquis, et permet à l'élève de viser une autonomie dans sa pratique et son interprétation, en se constituant un répertoire en développant une attitude curieuse et inventive.

Durée du cycle	De 4 à 6 ans
Volume horaire hebdomadaire	Le volume horaire hebdomadaire est de 2h40 réparti ainsi : <ul style="list-style-type: none">• 40 mn de cours individuel• 1h de formation musicale• 1h d'atelier ou d'ensemble instrumental
Objectifs de ce cycle	<ul style="list-style-type: none">• Accroître et approfondir sa technique instrumentale ou vocale• Acquérir des outils d'analyse pour situer les œuvres dans leur contexte culturel et adapter son interprétation en conséquence• Tenir sa place dans une pratique collective• Utiliser les outils d'autoévaluation
Moyens recommandés	<ul style="list-style-type: none">• Confrontation de l'élève à des situations musicales diversifiées• Formation musicale incluant une ouverture culturelle, historique, dans de nombreuses esthétiques.• Développer de l'aptitude à entendre et à commenter les répertoires abordés avec des outils d'analyse appropriés.

Une double possibilité à l'issue du deuxième cycle :

- Un troisième cycle proposant un programme adapté au projet de l'élève et à ses capacités, pouvant déboucher sur un certificat d'études décerné par l'UCEM

- Un troisième cycle plus soutenu menant au Diplôme National d'Etudes de Musique (DEM). Pour ce faire l'élève intégrera un conservatoire d'État.

Parcours hors cursus

Parcours de pratique musicale continue pour les élèves ayant achevé le parcours cycles et souhaitant poursuivre leur pratique artistique selon leurs capacités et disponibilités.

Parcours pour les adultes souhaitant aborder tardivement une pratique artistique, renforcer un apprentissage ou retourner dans leur pratique instrumentale.

Il est envisageable que la coordination pédagogique puisse proposer un cursus adapté individuellement aux besoins spécifiques de l'élève, en concertation avec l'équipe enseignante.

La motivation comme élément-clé

La formation artistique est reconnue aujourd'hui comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe à la formation de leur personnalité, développe leur culture personnelle et leur capacité de concentration et de mémoire. Elle prépare ainsi les jeunes à tenir un rôle actif dans un espace de vie en constante mutation en confortant l'intuition de l'échange et la réalité de la pratique collective.

La motivation est nourrie par le sentiment d'accomplissement, comme dans tout apprentissage. La motivation étant suscitée par beaucoup de paramètres, se perd et se retrouve parfois très rapidement. Elle n'est pas constante. La musique procure du plaisir lorsque l'élève a acquis du savoir-faire et que ce savoir-faire est mis en valeur. Nous encourageons la participation des élèves aux ensembles, auditions et spectacles qui permettent de mettre l'accent sur le plaisir de la construction de ces compétences lors des pratiques collectives.

Quelques actions permettant de susciter, retrouver ou maintenir la motivation de l'élève : faire comprendre comment s'entraîner efficacement (méthode) et régulièrement, jouer un répertoire stimulant (pas trop simple, pas trop difficile), se confronter à des challenges (objectifs à court et à moyen terme), trouver de l'inspiration en écoutant de la musique et aller voir des concerts, jouer avec d'autres musiciens (à l'orchestre par exemple), participer à des projets. Un élément constitutif de cette pratique est la présentation publique annuelle d'un spectacle pluridisciplinaire à la maison de l'environnement. La scène, ce lieu emblématique de rencontres, de partages permet de se dépasser, de prendre confiance, de s'épanouir, de se révéler en tant qu'artiste face à un public à émerveiller.

L'importance du triangle élève-parent-professeur

L'image de la pratique musicale véhiculée par les médias est souvent celle d'un «accès immédiat au plaisir». Cependant, personne n'est surpris du temps nécessaire pour apprendre à marcher, lire, écrire, compter...

La musique est une matière que nous apprenons au sein d'une école de musique, au même titre qu'une matière que nous apprenons à l'école élémentaire. Le temps est un élément constitutif de l'apprentissage. **Pour apprendre, le cerveau a besoin de fournir des efforts réguliers, répétés, rapprochés (neurosciences).**

L'apprentissage de la musique nécessite une **pratique régulière entre chaque cours** et s'effectue sur du long terme. Il n'existe pas de raccourcis pour apprendre à jouer de la musique, c'est précisément cet engagement quotidien qui conduit à une relation intime et profonde entre l'élève et son instrument.

Seuls et souvent très jeunes, les élèves ne pratiquent pas instinctivement. Petit à petit, avec l'aide du professeur d'instrument, ils acquièrent une méthode de travail, s'entraînent plus efficacement et gagnent en autonomie.

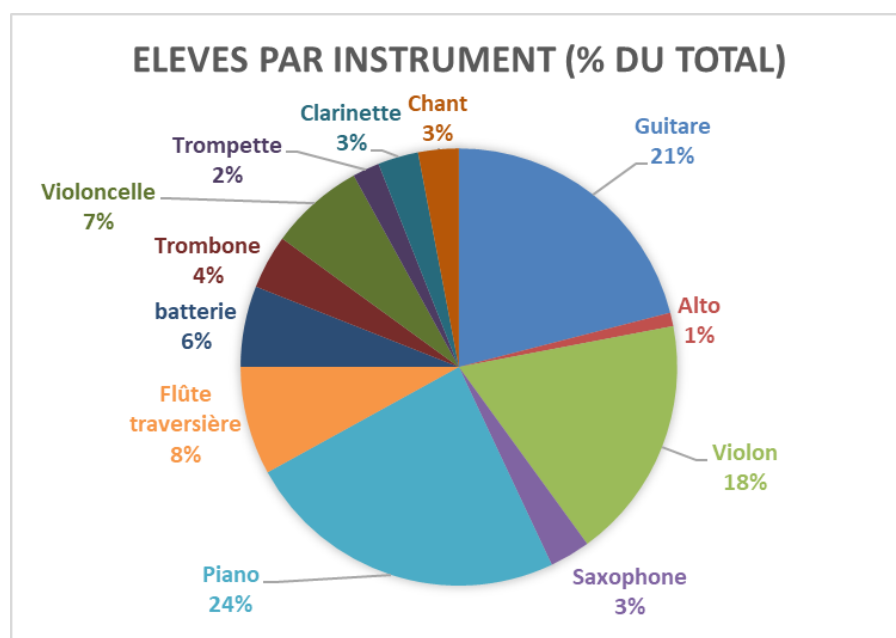
Il est donc indispensable que les jeunes élèves se sentent accompagnés et soutenus dans leur pratique. Les professeurs sont tenus de fournir aux élèves toute l'information nécessaire pour s'occuper du travail quotidien à la maison. Les parents doivent ainsi assurer le suivi du travail de l'élève et lui permettre de s'engager sur toutes les activités prévues dans son cursus.

Situation de l'école 2023-2024

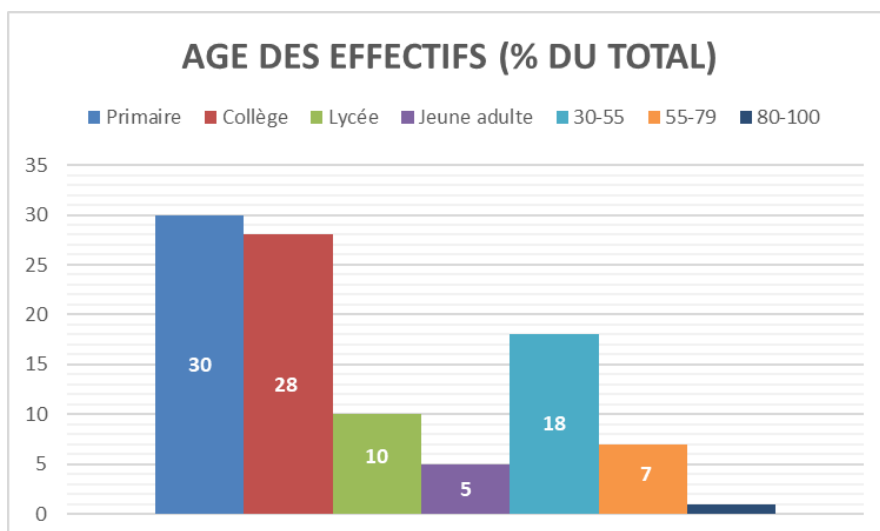
Pendant l'année scolaire 2023-2024 l'école a reçu 148 élèves en cursus de formation et pratique amateur individuel, 42 élèves en éveil et initiation musicale et 23 élèves adultes en chorale pour un total de 213 élèves pour 14 professeurs.

La répartition des effectifs en cursus de formation et pratique amateur par instrument est la suivante:

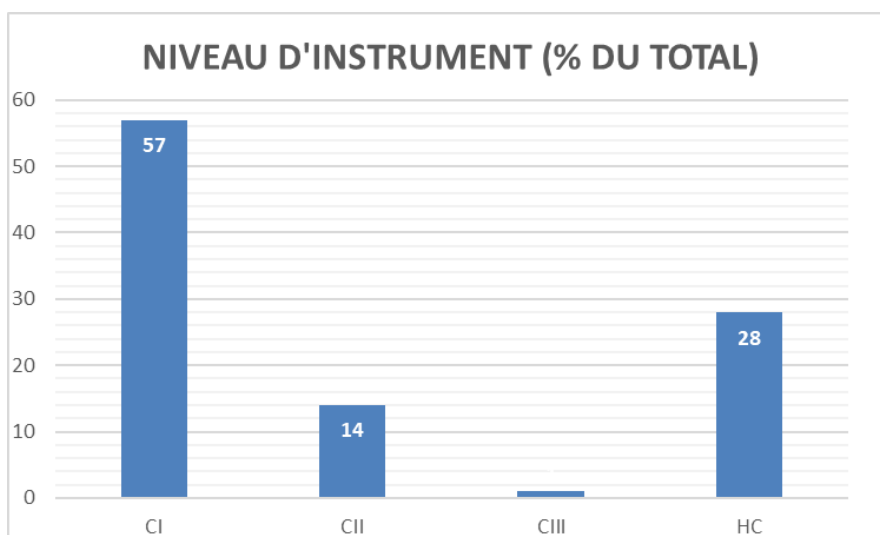
Piano : 36 élèves
Guitare : 31 élèves
Violon : 24 élèves
Flûte traversière : 12 élèves
Violoncelle : 10 élèves
Batterie : 9 élèves
Trombone : 6 élèves
Chant : 5 élèves
Saxophone : 5 élèves
Clarinette : 4 élèves
Trompette : 4 élèves
Alto : 3 élèves



La majorité des élèves sont des enfants en âge scolaire (élémentaire et collège). A l'arrivée en lycée, une baisse significative des effectifs est à noter. En ce qui concerne les adultes qui suivent les formations individuelles hors parcours, ce sont les 30 à 55 ans qui sont les plus nombreux. Ce public contraint l'école à proposer ses cours dans des horaires réduits, suivant les contraintes scolaires ou professionnelles.



Les jeunes élèves qui suivent le parcours de formation sont, pour la plupart, en Cycle 1. Les élèves adultes qui suivent une pratique amateur hors cursus représentent 30% des effectifs totaux de l'école; parmi eux il y a des débutants et des confirmés.



Les ambitions de l'école

Les enjeux artistiques

L'école encourage l'ouverture d'esprit, la curiosité, la découverte et la diversité des approches, tout en préservant la spécialisation que nécessite la formation à la pratique d'une discipline. La formation annuelle de l'équipe pédagogique autour de nouvelles approches a pour effet de renouveler les pédagogies et de vivifier l'enseignement (formation percussion-corporelle, formation «l'attention ça s'apprend», formation musique et Handicap...). Parallèlement, les œuvres du passé constituent un ancrage historique et une source d'inspiration. L'école joue un rôle important dans la transmission du patrimoine artistique et ainsi à sa préservation (projet L.W Beethoven, projet musique baroque...)

Les enjeux esthétiques

L'école est ouverte aux différents courants musicaux. L'établissement crée les conditions de véritables échanges entre les spécialités et les disciplines ainsi que de la mise en perspective des esthétiques. Le socle de l'apprentissage de la musique est d'essence généraliste, permettant ultérieurement les choix individuels de pratiques plus ciblées et plus spécialisées.

L'organisation de la formation autour d'ateliers communs et de temps partagés entre élèves de classes différentes a pour objectif de favoriser le décloisonnement des esthétiques et des différents parcours. Ceci est possible grâce à la collaboration entre les pédagogues et à leur initiative, des liens peuvent être développés entre les contenus d'enseignement qui gagnent en complémentarité. Chaque année les professeurs de musique actuelle et jazz proposent un atelier d'apprentissage à l'improvisation ouvert à toutes les classes de l'école.

Les enjeux éducatifs et culturels

L'école de musique favorise le croisement des publics, la consolidation des liens intergénérationnels et la cohésion sociale.

l'AMM organise deux fois par an des portes ouvertes afin de permettre à tous les enfants de la commune qui le désirent, de découvrir et d'essayer les instruments de musique. Les professeurs de l'école sont présents pour accueillir et répondre aux questions du public.

L'AMM est affiliée au dispositif éducatif et citoyen d'incitation à la pratique d'activités sportives et culturelles : le Pass+ mis en place par le département des Yvelines.

Elle est un interlocuteur privilégié des établissements dépendant du ministère de l'Education nationale par la présence de musicien(nes) intervenant(es) en milieu scolaire. Lieu et condition de la démocratisation de l'accès à la culture, il lui revient par exemple :

- d'orienter des amateurs isolés vers des groupes de pratique musicale déjà constitués, au sein de l'établissement ou à l'extérieur.

- de consolider les pratiques en suscitant des rencontres dans le cadre d'un projet.

Les enjeux sociaux et territoriaux

Notre école au sein de la commune permet un accès à proximité, à un enseignement musical de qualité.

Les enfants et les adolescents constituent une part importante du public. Cela conduit l'équipe pédagogique à concentrer les efforts sur les parcours d'éveil à la fin du cycle III. L'école entretient également un dialogue avec les structures culturelles du territoire (médiathèque, salle de spectacle) pour la construction de partenariats de diffusion, de projets participatifs et de contribuer à la vie artistique locale. (fête de la musique, projet Japon, vernissages, projet Cinoche....)

Le centre communal d'action sociale de Magny-les-Hameaux propose aux familles à faibles ressources, de financer la pratique instrumentale (de la maternelle à la première année de lycée). L'AMM accueille ces enfants et prend en charge, le prêt ou l'achat de l'instrument, son entretien ainsi que l'achat des partitions.

La participation des adultes dans les formations actuelles augmente chaque année, et cette réalité oblige à l'école à s'adapter aux modes d'accueil et parcours spécifiques, planning des horaires et modalité d'intervention.

Objectifs pour la période 2024-2029 :

- Garder un tarif permettant l'accès à l'apprentissage de la musique au plus grand nombre de familles
- Explorer et approfondir les éléments qui enrichissent l'attractivité des postes enseignants
- Connaître les évolutions des effectifs dans le temps, et la durée de leur formation
- Promouvoir l'évolution des effectifs dans les classes moins développées.
- Développer un projet collectif annuel, motivant et divers pour les élèves, les ensembles et l'équipe enseignante, en ligne avec la formation professionnelle du début de chaque année,
- Favoriser le brassage entre ensembles pour permettre aux élèves d'expérimenter des esthétiques diverses,
- Consolider la participation aux ateliers d'apprentissage à l'improvisation et mettre en place un atelier découverte d'ensemble instrumental
- Faciliter la constitution des duos/trios de différents instruments pour les auditions
- Approfondir la relation avec les structures culturelles et éducatives du territoire pour continuer la construction des projets communs pérennes.
- Développer un espace de travail pour accueillir les élèves adultes qui permette les rencontres en duo/trio/quatuor
- Travailler en transversalité avec les projets scolaires (élémentaires et collège)
- Développer des partenariats territoriaux pour augmenter la visibilité de l'école et enrichir les interactions

Evaluation du projet d'établissement

Ce projet pédagogique concerne les périodes scolaires 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029. Au début de chaque année, des actions concrètes autour des objectifs seront proposées et jointes à notre projet d'établissement . A l'issue de chaque année scolaire, l'impact de ces actions sera évalué à travers des indicateurs définis pour le suivi des objectifs.

Les indicateurs définis pour le suivi général de ce projet sont les suivants:

- Relève de postes enseignants: ancienneté, départs et arrivées.
- Rapport de stage-formation: taux de participation et impact sur les activités (Spectacle de fin d'année, ateliers d'apprentissage, heures musicales)
- Le nombre d'élèves par cycle, par ensemble, par instrument, par âge
- Résumé du projet de fin d'année
- Activités internes et taux de participation (heures musicales, ateliers, par nombre d'élèves, par cycle, par instrument, par âge)
- Activités externes et/ou transversales (projets scolaires,projets départementaux, partenariat avec d'autres associations par nombre d'élèves, par cycle, par âge)

Les indicateurs pour le suivi particulier des objectifs annuels seront évoqués lors de la proposition des actions au début d'année.